PARKINSON QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2022

PARKINSON QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 19
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A - FONDS DÉDIÉS À LA RECHERCHE	20
ANNEXE B - AUTRES PRODUITS	20
ANNEXE C - ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	20
ANNEXE D - SERVICES À LA COMMUNAUTÉ	21
ANNEXE E - COLLECTES DE FONDS	21
ANNEXE F - FONDS DE RECHERCHE	22
ANNEXE G - ADMINISTRATION	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PARKINSON QUÉBEC

Opinion avec réserve
Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme PARKINSON QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve
Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, Parkinson Québec tire des produits de dons, de legs, de publipostage et d'événements spéciaux dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net et de l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

7200 Hutchison, bur. 200 Montréal (QC) H3N 1Z2 T 514.419.3939 F 514.419.3941 apsv.ca

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

7200 Hutchison, bur. 200 Montréal (QC) H3N 1Z2 T 514.419.3939 F 514.419.3941 apsv.ca

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

APSV comptables professionnels agréés inc.

APSV comptables professionnels agréés inc.[1]

Montréal, le 23 mars 2023

[1] Par Sébastien Vandal, CPA auditeur

7200 Hutchison, bur. 200 Montréal (QC) H3N 1Z2 T 514.419.3939 F 514.419.3941 apsv.ca

PARKINSON QUÉBEC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Apports		
Subventions (note 3)	476 529 $	724 961 $
Legs	362 269	120 485
Dons	313 393	319 392
Dons reçus pour campagne de publipostage	47 814	110 402
	1 200 005	1 275 240
Fonds dédiés à la recherche (annexe A)	237 390	315 045
Autres produits (annexe B)	23 632	8 314
Événements spéciaux (annexe C)	410 256	223 928
	1 871 283	1 822 527
CHARGES (note 14)		
Services à la communauté (annexe D)	927 680	779 663
Collectes de Fonds (annexe E)	197 327	183 022
Fonds de recherche (annexe F)	238 054	309 858
Administration (annexe G)	274 846	223 573
	1 637 907	1 496 116
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	233 376 $	326 411 $

PARKINSON QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Investi en immo-bilisations et actif incorporel	Affecté (note 12)	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	39 115 $	1 086 845 $	473 625 $	1 599 585 $	1 273 174 $
Excédent des produits sur les charges	(15 038)[1]	-	248 414	233 376	326 411
Acquisition d'immobilisations	8 330	-	(8 330)	-	-
Affectation de l'exercice (note 12)	-	29 645	(29 645)	-	-
Utilisation de l'exercice (note 12)	-	(20 403)	20 403	-	-
SOLDE À LA FIN	32 407 $	1 096 087 $	704 467 $	1 832 961 $	1 599 585 $

[1]Correspond à l'amortissement des immobilisations et de l'actif incorporel

PARKINSON QUÉBEC

BILAN

31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	554 046 $	823 473 $
Débiteurs (note 4)	82 120	170 865
Frais payés d'avance	2 734	4 623
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	85 000	613 213
	723 900	1 612 174
ENCAISSE RÉSERVÉE - BUREAUX RÉGIONAUX	120 912	141 315
PLACEMENTS (note 5)	1 095 678	308 708
IMMOBILISATIONS (note 6)	28 817	29 375
ACTIF INCORPOREL (note 7)	3 590	9 740
	1 248 997	489 138
	1 972 897 $	2 101 312 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	88 772 $	302 305 $
Apports reportés (note 10)	51 164	169 422
	139 936	471 727
DETTE À LONG TERME (note 11)	-	30 000
	139 936	501 727
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS ET ACTIF INCORPOREL	32 407	39 115
AFFECTÉ (note 12)	1 096 087	1 086 845
NON AFFECTÉ	704 467	473 625
	1 832 961	1 599 585
	1 972 897 $	2 101 312 $

APPROUVÉ,

_____, administrateur

_____, administrateur

PARKINSON QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	233 376 $	326 411 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations et de l'actif incorporel	15 038	16 068
Subvention prêt CUEC	-	(10 000)
	248 414	332 479
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	88 745	(50 140)
Frais payés d'avance	1 889	1 005
Créditeurs	(213 533)	166 526
Apports reportés	(118 258)	(245 273)
	7 257	204 597
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(258 757)	(356 245)
Acquisition d'immobilisations	(8 330)	(1 959)
Encaisse réservée - bureaux régionaux	20 403	13 117
	(246 684)	(345 087)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	-
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(269 427)	(140 490)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	823 473	963 963
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	554 046 $	823 473 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

PARKINSON QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 10 janvier 2001, il vise l'excellence au chapitre de la recherche, de la défense des droits, de l'éducation et du soutien des personnes vivant avec la maladie du Parkinson. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts et est exempté d'impôts sur le revenu.

En partenariat avec les douze bureaux/organismes Parkinson régionaux, Parkinson Québec contribue à :
- habiliter et informer les personnes atteintes de la maladie de Parkinson afin qu'elles mènent une existence active et féconde;
- soutenir les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, peu importe le stade de progression de la maladie, ainsi que leur famille;
- investir dans la recherche afin de découvrir des traitements plus efficaces;
- trouver un remède.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'organisme dépend en partie de biens offerts par divers organismes et des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure pas normalement ces biens et services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces dons ne sont normalement pas comptabilisés aux états financiers à moins que la juste valeur puisse être déterminée facilement.

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l’organisme reçoit des dons en nature. En raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur, ceux-ci ne sont habituellement pas constatés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Événements spéciaux

Les produits provenant des événements spéciaux sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	**Taux**
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	durée du bail

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse réservée, des débiteurs et des placements autres que les fonds communs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la dette à long terme, des comptes fournisseurs et des salaires et vacances à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Ventilation des charges communs

L'organisme présente plusieurs de ses charges ventilées par fonds. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées par fonds. Les charges qui contribuent directement aux résultats du fonds sont portées directement au compte du fonds.

3. SUBVENTIONS

	2022	2021
Québec ami des aînés	330 483 $	267 212 $
Programme de soutien aux organismes communautaires	106 102	125 958
Québec ami des aînés - Coeur des Laurentides	17 376	-
L'Appui pour les proches aidants d'aînés	12 511	26 591
Subventions fédérales	7 362	186 300
Subvention prêt CUEC	2 695	13 594
Programme de soutien aux organismes communautaires - Fonds d'urgence COVID	-	105 306
	476 529 $	724 961 $

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Legs et autres	45 768 $	108 108 $
Taxes à la consommation à recevoir	20 454	12 624
Intérêts courus	10 898	-
Commandites	5 000	1 500
Apports à recevoir	-	48 633
	82 120 $	170 865 $

5. PLACEMENTS

	2022	2021
Dépôt à terme, 4,25 %, échéant en août 2025	500 000 $	85 801 $
Placement garanti lié aux marchés, participation garantie à l'indice 100%, appréciation maximale à l'échéance de 21,89 %, échéant en octobre 2025	500 000	-
Certificat de placement garanti, 1,25 % , échéant en janvier 2024	85 000	86 001
Certificat de placement garanti, 1,16 % , échéant en janvier 2023	85 000	85 929
Fonds de dotation - Fondation du Grand Montréal	10 678	12 387
Fonds communs de placements	-	124 391
Compte d'épargne à intérêt élevé	-	527 412
	1 180 678	921 921
Placements réalisables au cours du prochain exercice	85 000	613 213
	1 095 678 $	308 708 $

6. IMMOBILISATIONS

	2022			2021
	Coût	Amortisse-ment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	113 293 $	94 611 $	18 682 $	16 425 $
Mobilier de bureau	30 356	22 630	7 726	9 658
Améliorations locatives	8 837	6 428	2 409	3 292
	152 486 $	123 669 $	28 817 $	29 375 $

7. ACTIF INCORPOREL

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	18 451 $	14 861 $	3 590 $	9 740 $

8. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	22 729 $	251 932 $
Salaires et vacances à payer	63 602	31 243
Sommes à remettre à l'État	2 441	1 754
Subvention à remettre	-	17 376
	88 772 $	302 305 $

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une limite de crédit de 10 000 $ sur carte de crédit, portant intérêt au taux de 20,99 %.

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	Solde au 31 décembre 2021	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde au 31 décembre 2022
Québec ami des aînés	156 911 $	187 500 $	330 483 $	13 928 $
L'Appui pour les proches aidants d'aînés	12 511	-	12 511	-
Fonds de recherche - Dons	-	272 839	235 603	37 236
Québec ami des aînés - Coeur des Laurentides	-	17 376	17 376	-
	169 422 $	477 715 $	595 973 $	51 164 $

11. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Prêt au montant en capital de 40 000 $, dans le cadre du programme CUEC, sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice.	- $	30 000 $

12. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration a effectué des affectations d'origine interne.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 29 645 $ à la région de Parkinson Lanaudière.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affection d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	Solde au 31 décembre 2021	Utilisation de l'exercice	Affectation de l'exercice	Solde au 31 décembre 2022
Affecté à la recherche	945 530 $	- $	- $	945 530 $
Bureaux régionaux	141 315	20 403	29 645	150 557
	1 086 845 $	20 403 $	29 645 $	1 096 087 $

13. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 341 862 $ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	72 151 $
2024	70 232 $
2025	70 232 $
2026	70 232 $
2027	59 015 $

14. RÉPARTITION DES CHARGES COMMUNES

	Développement des revenus	Services	QADA	FQRP	Administration	Total
Charges						
Salaires et charges sociales	109 188 $	305 886 $	80 423 $	19 467 $	140 709 $	655 673 $
Services aux membres	-	137 901	92 949	-	-	230 850
Honoraires professionnels	-	3 273	145 715	-	23 970	172 958
Fonds du recherche du Québec - Santé	-	-	-	164 356	-	164 356
Loyer et entretien	15 451	33 902	-	3 219	6 963	59 535
Programme national de recherche	-	-	-	50 000	-	50 000
Visibilité	-	35 585	14 262	-	-	49 847
Défi vélo	44 673	-	-	-	-	44 673
Partage des revenus aux partenaires	-	36 498	-	-	-	36 498
Vie associative	-	32 857	-	-	-	32 857
Fournitures de bureau et location d'équipements	-	-	1 469	-	27 435	28 904
Frais postaux	14 831	556	-	-	7 543	22 930
Soutien informatique	-	-	-	-	22 271	22 271
Amortissement des immobilisations et de l'actif incorporel	-	-	2 007	-	13 031	15 038
Frais de déplacements et représentations	-	325	4 072	-	6 087	10 484
Campagne majeure	9 094	-	-	-	-	9 094
Frais bancaires et intérêts	-	-	-	1 012	7 116	8 128
Formation et vie associative	-	-	-	-	7 905	7 905
Télécommunications	-	-	-	-	7 290	7 290
Assurances	-	-	-	-	4 526	4 526
Autres activités	4 090	-	-	-	-	4 090
	197 327 $	586 783 $	340 897 $	238 054 $	274 846 $	1637907$

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de prix autre
Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

PARKINSON QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ANNEXE A - FONDS DÉDIÉS À LA RECHERCHE		
Dons	235 603 $	309 857 $
Intérêts sur actifs financiers	1 787	5 188
	237 390 $	315 045 $
ANNEXE B - AUTRES PRODUITS		
Intérêts sur actifs financiers	20 936 $	6 417 $
Articles promotionnels et divers	4 320	-
Gains (pertes) non réalisés sur placements	(1 624)	1 897
	23 632 $	8 314 $
ANNEXE C - ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX		
Défi vélo	274 316 $	174 444 $
Autres activités de financement et commandites	84 059	49 484
Tournoi de golf	51 881	-
	410 256 $	223 928 $

PARKINSON QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ANNEXE D - SERVICES À LA COMMUNAUTÉ		
Québec amis des aînés - Honoraires professionnels	145 715 $	16 548 $
Québec amis des aînés - Services aux membres	92 949	-
Québec amis des aînés - Salaires et charges sociales	80 423	116 117
Québec amis des aînés - Visibilité	14 262	-
Québec amis des aînés - Frais de déplacements et représentations	4 072	-
Québec amis des aînés - Amortissement des immobilisations	2 007	-
Québec amis des aînés - Fournitures de bureau et location d'équipements	1 469	24 282
Québec amis des aînés - Communications	-	122 472
Québec amis des aînés - Loyer et entretien	-	3 588
L'Appui pour les proches aidants d'aînés - Services professionnels	-	24 991
L'Appui pour les proches aidants d'aînés - Salaires et charges sociales	-	1 600
Salaires et charges sociales	305 886	279 681
Services aux membres	137 901	-
Partages des revenus aux partenaires	36 498	-
Visibilité	35 585	14 518
Loyer et entretien	33 902	33 887
Vie associative	32 857	86 035
Honoraires professionnels	3 273	-
Frais postaux	556	-
Frais de déplacements et représentations	325	-
Communication et sensibilisation	-	55 944
	927 680 $	779 663 $
ANNEXE E - COLLECTES DE FONDS		
Salaires et charges sociales	109 188 $	109 741 $
Défi Vélo	44 673	14 364
Loyer et entretien	15 451	15 041
Imprimerie et frais postaux	14 831	21 397
Campagne majeure	9 094	967
Autres activités	4 090	19 534
Instants magiques	-	1 460
Dons en ligne	-	518
	197 327 $	183 022 $

PARKINSON QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ANNEXE F - FONDS DE RECHERCHE		
Fonds de recherche du Québec - Santé	164 356 $	209 900 $
Programme national de recherche	50 000	75 000
Salaires et charges sociales	19 467	20 505
Loyer et entretien	3 219	3 102
Frais de bureau et divers	1 012	1 351
	238 054 $	309 858 $
ANNEXE G - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	140 709 $	55 239 $
Fournitures de bureau et location d'équipements	27 435	14 167
Honoraires professionnels	23 970	75 406
Soutien informatique	22 271	33 386
Formation	7 905	2 591
Frais postaux	7 543	4 843
Télécommunications	7 290	5 849
Frais bancaires	7 116	6 968
Loyer	6 963	2 918
Amortissement des immobilisations	6 881	9 918
Amortissement de l'actif incorporel	6 150	6 150
Frais de déplacements et représentations	6 087	1 649
Assurances	4 526	4 009
Frais de réunions	-	480
	274 846 $	223 573 $